



Paris, le 29 octobre 2020

Communiqué

Premières consignes sanitaires pour les cultes concernant le confinement

Suite à l'allocution du Président de la République, mercredi 28 octobre concernant la situation sanitaire préoccupante et le retour au confinement du pays dès jeudi 29 octobre 2020 à minuit, et suite à un rendez-vous de la Conférence des responsables de culte en France (CRCF) avec M. Gérald Darmanin, Ministre de l'intérieur, il a été annoncé une série de mesures de prévention sanitaire incluant la limitation de la fréquentation des lieux de culte.

Le Ministre de l'intérieur a annoncé que les lieux de culte resteront ouverts, mais sans la possibilité de célébrer des offices religieux recevant du public, à compter du lundi 2 novembre 2020 jusqu'au 1er décembre 2020, laissant ainsi la possibilité de célébrer des cultes ce dernier week-end d'octobre dans le respect strict et rigoureux des mesures sanitaires déjà mises en place.

Il sera possible ensuite d'organiser dans les temples des célébrations en nombre de célébrants réduit qui permettront à l'office liturgique de se dérouler pour proposer aux fidèles des cultes de qualité en vidéo (nombre de personne encore à préciser).

Les aumôniers continueront d'assurer leur mission dans les conditions en vigueur. Nous attendons toutefois encore des précisions dans la journée.

La FPF invite toutes les Eglises et communautés du protestantisme français à suivre ces recommandations et à les communiquer largement dans toutes les paroisses et communautés dans leurs réseaux et auprès des fidèles.

La Fédération protestante de France se tient toujours à votre disposition :

Contact/infos :

Pasteur Georges Michel

Secrétaire Général

Tel. 06 85 23 37 28 – Mail. georges.michel@federationprotestante.org

Médias/presse :

Aude Millet-Lopez

Responsable de la communication

Tel. 06 73 39 55 98 – Mail. aude.millet-lopez@federationprotestante.org